





Comment la Banque nationale suisse gère-t-elle ses placements de devises ?

La Banque nationale suisse (BNS) investit un cinquième de ses placements de devises – 130 millions de francs environ – dans des actions étrangères. De tels engagements sont importants, car ils permettent de diversifier les placements et augmentent la probabilité de maintenir leur pouvoir d'achat sur la durée.

L'une des tâches majeures de la BNS consiste à gérer les réserves monétaires du pays, qui sont formées de placements de devises et d'or. Les premiers s'élèvent à 657 milliards de francs, selon les statistiques les plus récentes. Cela équivaut peu ou prou à la richesse créée par l'économie suisse en 2015. La BNS investit la majeure partie de ses placements de devises (environ 70 %) dans des obligations d'État étrangères très liquides et d'excellente qualité. Son mandat consistant à conduire la politique monétaire, elle doit pouvoir disposer rapidement de ses placements en cas de besoin. À ces 70 % s'ajoutent les 20 % d'actions étrangères déjà mentionnées. Les derniers 10 % se composent d'autres obligations, notamment d'entreprises étrangères.

Le risque de change est de loin le plus important pour les placements de devises. La BNS ne peut le couvrir sans accentuer la pression à la hausse sur le franc. Cependant, pour en limiter la portée, ainsi que les risques de marché et de crédit, la BNS veille à diversifier autant que possible son portefeuille. À cette fin, elle investit dans les monnaies de presque tous les pays industrialisés et de certains pays émergents. Elle se diversifie, en outre, à l'intérieur de chaque monnaie, au moyen des différentes catégories de placements.

C'est ici qu'interviennent les actions. Leurs cours évoluent souvent à l'inverse de ceux des obligations. En période de croissance économique, le cours des obligations est sous pression, en raison des attentes conjoncturelles et des anticipations d'inflation à la hausse. De son côté, le cours des actions bénéficie de l'amélioration des perspectives de rendement pour les entreprises. À long terme, la diversification entre actions et obligations donne de bons résultats.

Les actions contribuent également à la sécurité des placements de devises en maintenant, à long terme, leur valeur en francs. Les rendements doivent donc compenser l'inflation et une éventuelle appréciation du franc. À cette fin, il importe que les placements en monnaies étrangères génèrent des rendements suffisamment élevés. En investissant une partie de ses placements en actions, la BNS exploite leur potentiel de rendement et améliore ainsi les chances de conserver à long terme la valeur réelle de ses placements de devises.

Pas de sélection pour les placements en actions, mais des restrictions

Les placements en actions de la BNS sont très diversifiés. Celle-ci investit actuellement dans les actions de quelque 6700 entreprises sises dans plus de quarante pays, y compris des économies émergentes. La BNS ne procède pas à une sélection des titres. Pour rester un acteur aussi neutre que possible sur les différents marchés, elle se réfère à un ensemble d'indices boursiers représentatifs des marchés. Autrement, elle pourrait rapidement détenir des parts importantes dans certaines entreprises, qui risqueraient d'être perçues comme des participations stratégiques. En outre, il existe des domaines dans lesquels la BNS limite ses placements. Ainsi, elle exclut de son portefeuille les actions de banques à moyenne ou à grande capitalisation, afin d'éviter tout conflit d'intérêts. De plus, elle s'abstient d'acheter des actions d'entreprises qui produisent des armes prohibées par la communauté internationale, qui violent massivement les droits humains fondamentaux ou qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement.

Andréa Maechler

membre de la Direction générale de la Banque nationale suisse (BNS) et cheffe du 3^e département (marchés financiers, opérations bancaires et informatique)